



Le point sur ►►►►►

Le Comité régional de l'alimentation 2015

**Une implication croissante des acteurs de terrain.
Focus sur la restauration collective.**

Le comité régional de l'alimentation (CRALIM) s'est réuni à Besançon mardi 10 février 2015. Cette rencontre annuelle a pour but de valoriser des projets menés en région et de favoriser l'échange de pratiques sur les sujets relevant de la politique de l'alimentation.

Favoriser l'approvisionnement local et la qualité de l'offre en restauration collective était un des thèmes centraux, avec une première table ronde intitulée "Manger local et moins gaspiller en restauration collective". Une seconde partie présentait des projets de sensibilisation à la découverte des fruits et légumes et produits fermiers.

Dans le cadre de leur action, les deux conseils généraux utilisent la plateforme Internet Agrilocal, qui permet une mise en relation simple et immédiate entre les acheteurs et les producteurs. Le Doubs et le Jura sont également en réflexion pour développer cet outil.

En mai 2015, la ville de Lons le Saunier ouvrira une légumerie permettant de transformer plus de 150 tonnes de légumes bruts bio pour la restauration collective, à destination non seulement de la cuisine centrale mais aussi des collèges et lycées qui le souhaiteront.

Des outils pour accompagner les acteurs

L'accompagnement des restaurations collectives par la chambre régionale d'agriculture et Interbio a débuté avec le PRALIM dès 2009 : production d'outils techniques, accompagnement de projets, organisation de formations. Ainsi, le guide « Les produits alimentaires de Franche-Comté pour la restauration collective », renseigne sur les productions régionales et donne des idées de critères à introduire dans les cahiers des charges des appels d'offres pour favoriser un approvisionnement local.

Des outils réalisés au niveau national sont également disponibles (21 fiches techniques du programme REALISAB et guide du Ministère chargé de l'alimentation).

Un enjeu majeur

Avec 3 millions de repas servis chaque année et un objectif gouvernemental d'un approvisionnement à partir de 40 % de produits locaux à l'horizon 2017, la restauration collective constitue une opportunité pour conforter des débouchés pour les producteurs agricoles locaux mais également pour rendre accessible au plus grand nombre une nourriture de qualité. Et travailler à réduire le gaspillage permet, au-delà de l'enjeu environnemental, de réaliser de réelles économies, qui peuvent être réinvesties dans un approvisionnement de meilleure qualité !

Des exemples de réalisations concrètes en région

Depuis septembre dernier, le Conseil de Haute Saône a lancé « Cantines 70. Mangeons local et bio ». Huit collègues volontaires et 25 fournisseurs locaux participent à ce programme. Les premiers résultats prometteurs de cette action conduisent à l'étendre dès 2015 à de nouveaux collègues, et de nouveaux acteurs du territoire.

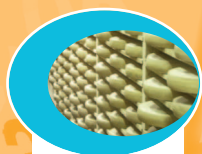
Depuis fin 2013, l'ensemble des demi-pensions des collèges publics du Territoire de Belfort s'approvisionnent localement en légumes, pommes de terre et carottes notamment. A cette occasion, l'ADAPEI a créé un atelier de légumerie au sein de son Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT).

Beaucoup de progrès réalisés, des démarches à poursuivre

Améliorer la logistique des livraisons pour la rentabiliser, professionnaliser les producteurs, poursuivre leur mise en relation avec les structures de restauration et sensibiliser ces dernières pour les inciter à « faire le pas » de l'achat local, voilà autant de projets à poursuivre pour faire que le « manger local » devienne plus qu'une exception !

Pour consulter les actes détaillés du comité régional et télécharger les présentations faites en séance :

<http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/CRALIM-du-10-Fevrier-2015>



Page 2 :
Productions
laitières



Page 3 :
Productions
animales

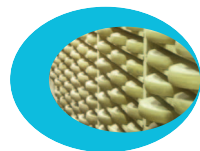


Page 3 :
Point
météo



Page 4 :
Productions
végétales





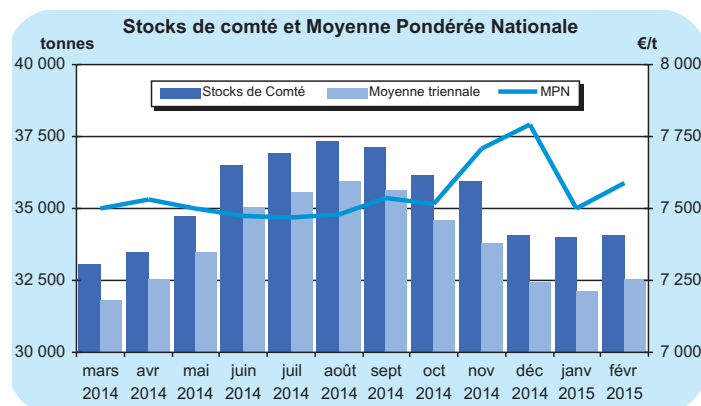
En octobre, le prix du lait destiné aux productions sous AOP ralentit sa progression. Estimé à 49,6 €/hl, il retrouverait le même niveau qu'en octobre 2013. Si cette tendance se poursuit, il pourrait connaître une phase palier comme en 2012. La baisse du prix du lait non AOP franc-comtois se poursuit en janvier, avec une estimation à 38,10 €/hl. Sa valeur perd ainsi près de 8% par rapport à janvier 2014. Le début d'année étant habituellement signe de reprise pour le prix du lait non AOP, cette évolution négative le fait passer sous sa moyenne triennale. Cette baisse est encore plus marquée au niveau national. Après une bonne année 2014, le prix du lait standard français perd 20% en janvier par rapport à sa valeur de l'année précédente. La fin des quotas laitiers pourrait expliquer ce fléchissement.

La production de lait reste dynamique

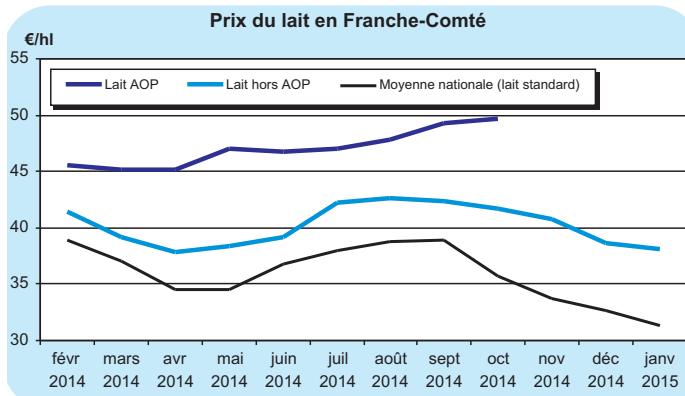
La production franc-comtoise de lait progresse de près de 7% entre décembre et janvier. Les livraisons sont estimées à plus de 1,07 millions d'hectolitres. Très proches des volumes de janvier 2014 (+ 0,4%), elles restent néanmoins supérieures de 6% à leur moyenne triennale pour la période. Suivant la progression des livraisons, les établissements de la région collectent dans le même temps plus de 950 000 hectolitres de lait (+ 6,5% par rapport à décembre). Là encore, ces volumes se rapprochent des valeurs de janvier 2014 tout en leur restant légèrement supérieures. Cette bonne tenue de la production laitière en Franche-Comté est en décalage avec le niveau national. En effet, la collecte française de lait est en recul de 1,7% en un an. En parallèle, la majorité des fabrications laitières françaises sont en recul en janvier, avec une baisse plus nette que celle de la collecte.

Production de fromage (tonnes)	Janvier 2015	Evolution 2014/2015	Cumul sur 12 mois	Moyenne triennale
Comté	4 644	-10,6%	62 188	56 602
Emmental	1 043	+8,4%	11 849	13 582
Morbier	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Raclette	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Gruyère	136	-13,3%	1 742	1 995
Mont d'or	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Total	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

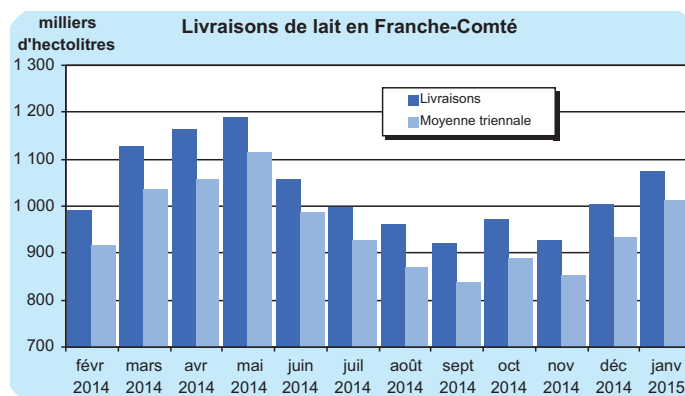
Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



Source : CIGC



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières

La production de Comté en baisse

Si la production de Comté augmente comme tous les ans entre décembre et janvier, sa progression est deux fois plus faible que les années passées à la même période. Avec 4 600 tonnes produites dans le mois, les volumes de Comté sont alors inférieurs de 10% à ceux de janvier 2014 et de 2% à leur moyenne triennale pour la période. Après une année de forte croissance des fabrications, le nombre réduit de plaques vertes disponibles explique ce tassement. Après le pic traditionnel de décembre, les ventes sont en baisse en janvier. Dans ce contexte, les stocks de Comté restent stables autour de 34 000 tonnes depuis 3 mois. En parallèle, son prix baisse de 290 € par tonne entre décembre et janvier. La MPN retrouve ainsi sa valeur moyenne des mois précédents, à 7 500 € la tonne.

Le constat est identique pour l'Emmental. Avec 1 040 tonnes produites en janvier, la hausse saisonnière des fabrications est moindre que les années passées. En conséquence, la production mensuelle d'Emmental est inférieure de près de 20% à sa moyenne triennale pour la période. Le cumul de production sur douze mois reste néanmoins sur la trajectoire positive amorcée en 2014, avec une progression de 15% en un an.

Estimée à 136 tonnes en janvier, la production mensuelle de Gruyère est très stable depuis quelques mois. Son cumul sur douze mois s'est ainsi stabilisé environ 13% en-dessous de sa moyenne triennale depuis mai 2014.



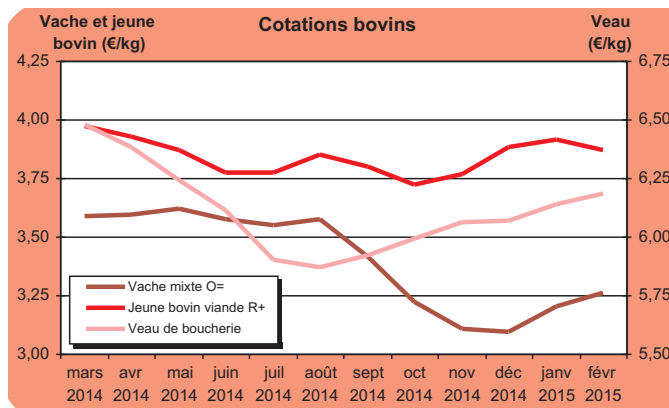
Filières animales

En février, les abattages de gros bovins reculent de 15% en Franche-Comté. En se maintenant à plus de 1 000 tonnes sur le mois, ils restent cependant supérieurs aux volumes des années passées à la même période. Cette baisse des abattages de vaches laitières de réforme fait face à une demande constante pour cette gamme de viande avec pour conséquence une hausse des prix. Les carcasses de vache mixte O= sont ainsi cotées à 3,26 €/kg en février dans le Grand Est, en hausse de 2% par rapport à la cotation moyenne du mois de janvier. A l'inverse, les cotations des jeunes bovins sont en légère baisse en février mais restent cependant à un bon niveau..

Une conjoncture favorable au veau

Les volumes de veaux abattus dans la région sont également en recul entre janvier et février, les vacances scolaires étant peu favorables au commerce des veaux de boucherie. Avec 164 tonnes abattues, ils restent cependant sur la tendance positive de janvier, en dépassant de 4,5% les volumes abattus au cours du même mois de l'année 2014. Ils sont encore en retrait de 6% par rapport à la moyenne des cinq dernières années à la même période. Toutefois, le cumul sur 12 mois des abattages de veaux remonte légèrement en février, après deux ans de baisses mensuelles. Au niveau national, les éleveurs spécialisés en veau s'inquiètent des nouvelles dispositions de la PAC, qui pourraient avoir un impact négatif sur leurs revenus. Le prix des carcasses de veaux de boucherie est en légère hausse sur le mois, s'établissant à 6,19 € le kilo.

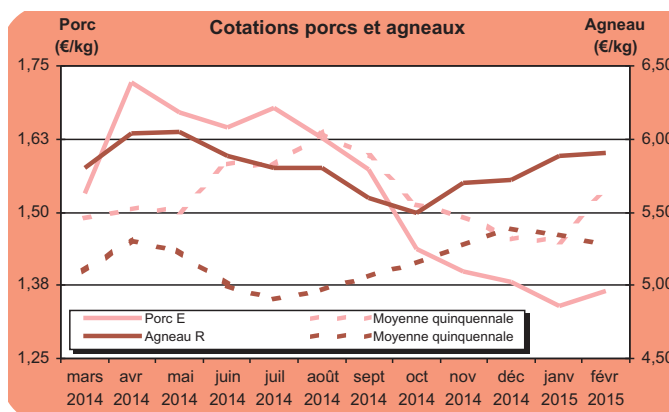
Tout autant sujets à la baisse saisonnière, les abattages de porcs dépassent de 100 tonnes les volumes de février 2014. Avec près de 1 760 tonnes, ils sont supérieurs de 8,5% à leur moyenne quinquennale. Le prix de ces carcasses profite d'un léger rebond en février, avec une hausse de près de 2% sur le mois. Les abattages d'ovins sont stables en février, tout comme le prix de l'agneau qui s'établit à 5,90 €/kg. Les abattages de chevaux poursuivent quant à eux leur recul par rapport aux volumes de l'année passée.



Source : FranceAgrimer

Abattages (tonnes équivalent carcasse)	Février 2015	Evolution 2014/2015	Cumul sur 12 mois	Moyenne quinquennale du cumul
Gros bovins	1 012	+5,4%	12 621	11 022
Veaux	164	+4,5%	1 976	2 158
Porcins	1 758	+6,9%	21 211	20 047
Ovins	35	+12,0%	604	601
Equidés	91	-15,1%	1 301	819
TOTAL	3 068	+5,5%	37 814	34 748

Source : Agreste - DIFFAGA

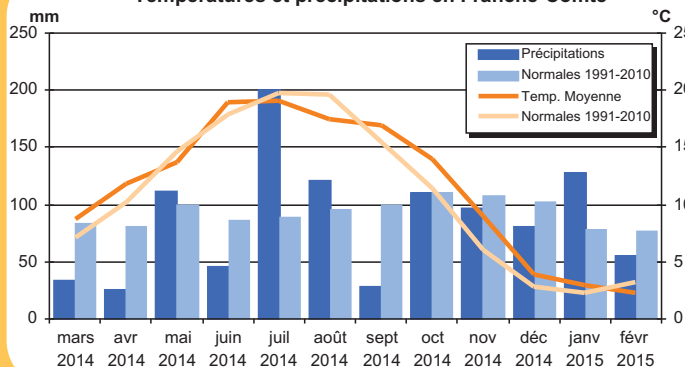


Sources : FranceAgrimer, Franche-Comté Elevage



Point météo

Températures et précipitations en Franche-Comté



En février, l'ensoleillement progresse fortement par rapport à janvier et dépasse les normales saisonnières, avec près de 100 heures d'insolation sur le mois. Malgré cela, les températures sont en baisse, inférieures d'un degré aux normales de saison pour la région.

La première quinzaine du mois est plus spécifiquement concernée par des températures fraîches, combinées à un épisode sec après les pluies de janvier. La pluviométrie de février est inférieure de plus d'un quart aux normales de saison, malgré une dernière décade plus humide.

Après trois jours pluvieux, la première quinzaine de mars est complètement sèche, mais avec des températures inférieures à l'année passée. Ce temps sec est favorable aux différents travaux (semis, fertilisation...) à réaliser sur les cultures à cette période.



Filières végétales

Les semis d'orge de printemps ont démarré début février dans la région et s'étendent jusqu'à la première quinzaine de mars. Sa sole 2015 devrait être inférieure d'un tiers à celle de 2014. Il en va de même pour l'avoine de printemps, avec des surfaces semées estimées à la moitié de celles de l'année passée.

Cette baisse de la sole des cultures de printemps s'explique par les bonnes conditions de semis des céréales d'hiver. En effet, les conditions météorologiques difficiles de l'automne 2013 avaient contrarié une partie des semis des cultures d'hiver qui avaient alors été remplacées par des cultures de printemps. Les dernières estimations montrent une augmentation des surfaces semées en blé et en orge d'hiver. Au total, les cultures d'hiver occupent 8 000 hectares de plus que l'année passée dans la région.

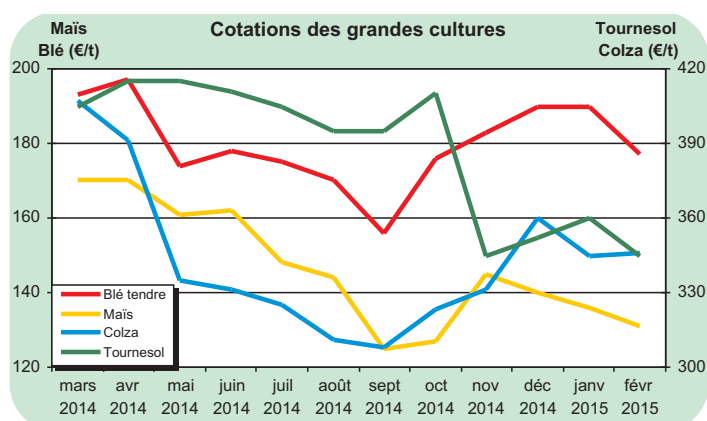
Semis (hectares)	Surface 2015	Evolution 2014/2015	Moyenne triennale
Blé tendre d'hiver	67 390	+9,1%	63 798
Seigle	1 150	-17,0%	1 493
Orge d'hiver	29 590	+12,3%	25 995
Orge de printemps	3 310	-36,0%	5 048
Avoine d'hiver	140	-44,0%	290
Avoine de printemps	840	-52,1%	1 383
Mais grain	-	-	-
Triticale	5 400	-4,6%	6 235
Colza d'hiver	29 650	-0,1%	29 538

Source : Agreste - situation mensuelle

Le blé français face à la concurrence

La situation internationale a peu évolué en un mois. L'euro faible permet au blé meunier français de rester attractif. Il est pourtant en perte de vitesse fin février face à la concurrence russe. En effet, la taxe à l'export instaurée par la Russie à moins d'effet qu'attendu, dans un contexte de chute du rouble. En Franche-Comté, le blé meunier se négocie à 177 € la tonne en février. Le blé fourrager européen pourrait quant à lui trouver preneur en Asie, où la demande est forte. Sur ce marché, il fait face à la concurrence ukrainienne, ainsi qu'à celle du maïs destiné à l'alimentation animale.

Le maïs français s'exporte bien en Europe, mais les stocks importants pèsent sur ses cours. Ainsi dans la région, ses cotations ont poursuivi leur baisse, pour s'établir à 131 €/t en février. Les cotations du colza sont stables entre janvier et février.



Source : La France Agricole

Actualité du mois

Premier appel à projet des GIEE : sept dossiers pour la Franche-Comté

Les Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) ont vocation à organiser la transition des exploitations agricoles vers des systèmes de production agro-écologiques. L'approche collective est privilégiée, autant sur la réflexion que sur les nouveaux besoins matériels. L'objectif des GIEE sera de combiner la performance économique, environnementale et sociale des exploitations. Ils permettront également d'impliquer plus efficacement l'ensemble des acteurs des filières et du développement agricole en lien avec les enjeux des territoires.



Suite au premier appel à projets de 2015 clos le 26 mars, la DRAAF a reçu sept dossiers de candidature. Les sept projets seront soumis à l'avis de la Commission régionale de l'économie agricole et du monde rural (COREAMR) le 21 avril prochain. L'avis de la Présidente de la région Franche-Comté va également être sollicité. Les GIEE seront ensuite reconnus par un arrêté du préfet de région dans les mois qui viennent.

En première analyse, ces sept dossiers sont représentatifs de l'agriculture franc-comtoise. Ils proviennent de groupes d'exploitants

agricoles de nos quatre départements et concernent des problématiques d'élevage, de polyculture-élevage, de culture et de production énergétique.

Un nouvel appel à projet sera lancé en septembre 2015.

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
191 rue de Belfort
25043 Besançon Cedex
Tél : 03.81.47.75.50 - Fax : 03.81.47.75.05

Directeur : Jean-Luc LINARD
Directeur de la publication : Florent VIPREY
Rédaction : Geoffrey HEYDORFF - Muriel JANEX
Composition : Monique MARION
Impression : DRAAF

Site internet de la DRAAF Franche-Comté : <http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/>
Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr/

Dépôt légal : à parution
ISSN : 0246-1803 Prix : 4,50 Euros
Rédaction achevée le 31 mars 2015